

Saint-Lô, le 20 avril 2020



LE PRÉSIDENT

Nos Réf : LTM-AAT-2020.081 – BT-CV

Madame, Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, le contexte de crise sanitaire que nous vivons entraîne des changements dans le quotidien des français. Nos concitoyens doivent, pour certains d'entre eux, poursuivre leurs activités professionnelles dans les domaines d'activité de la santé, du social ou encore de l'économie, tout en nécessitant d'être protégés au mieux dans l'exercice de leurs fonctions.

Outre les gestes barrières dont nous faisons collectivement la promotion, ces travailleurs doivent désormais s'équiper de masques, afin de se protéger ou de protéger les personnes à qui ils délivrent des services ou produits. C'est dans ce contexte que nous avons été amenés à commander différents matériels, dont des masques jetables ou réutilisables pour les opérateurs sociaux en première ligne.

Ces commandes ne sont toutefois pas suffisantes pour permettre à l'ensemble des professionnels manchois d'exercer de manière la plus sereine et sécurisée possible. Nous avons donc cherché à engager une action visant à produire des masques dans la Manche grâce aux compétences d'entreprises, d'associations, de collectivités et de bénévoles.

Le dirigeant de la société Les Parapluies de Cherbourg a impulsé au plus fort de la crise sanitaire une campagne bénévole de création de masques pour équiper des soignants. Il a pris l'attache de différents partenaires pour déterminer comment poursuivre cette action et la rendre plus massive dans un temps le plus court possible.

C'est ainsi que les conseillers départementaux ont pu délibérer sur un projet, après une vaste concertation, s'appuyant sur les compétences des Parapluies de Cherbourg et de l'association « Fil & Terre », qui va pouvoir mener un chantier d'insertion par l'activité économique de création de kits de masques prêts à être assemblés par un réseau de bénévoles.

Il s'agit donc de créer jusqu'à 100 000 masques pour un budget d'environ 300 000 €, confectionnés à partir de tissus homologués par la Direction Générale de l'Armement, selon un procédé le plus sécuritaire possible. Les approvisionnements en matériels sont déjà en cours, tandis que la réouverture des ateliers et chantiers d'insertion de l'association Fil & Terre est en programmation.

Ces kits assemblés début mai devront être finalisés par une opération de couture simple qui peut être réalisée par des bénévoles, comme l'a démontré la première démarche initiée par Les Parapluies de Cherbourg. En effet, en quelques jours, 120 personnes se portaient volontaires pour coudre ces kits, ce qui démontre l'intérêt et l'implication possible des habitants dans une activité d'utilité publique et solidaire. Une fois cousus, ces masques seront nettoyés et conditionnés selon les recommandations sanitaires, par Fil et terre, avant d'être diffusables dans la Manche.

Les communes constituent le meilleur relai opérationnel pour ce projet. Nous vous sollicitons pour que vous soyez acteurs de ce projet en identifiant les bénévoles de votre territoire, auprès desquels vous pourriez déposer des kits de masques à assembler puis les récupérer une fois finalisés.

Les étapes opérationnelles seraient les suivantes :

1. Communication par le Département et l'agence d'attractivité Latitude Manche auprès des habitants de la Manche, afin que ces derniers se fassent connaître en tant que bénévoles auprès de communes volontaires et participantes à l'opération ;
2. Constitution des kits de masques (20 unités par kit) par Fil & Terre et intégration d'une notice de couture et d'assemblage ;
3. Constitution des listes des bénévoles par communes pour mise en place de tournées par vos soins ;
4. Contact entre la commune et Latitude Manche pour livraison des kits à la commune (l'estimation est qu'un(e) bénévole peut coudre 20 masques par jour) ;
5. Livraison des kits à la commune par Fil & Terre ;
6. Tournées des bénévoles, en respectant la distanciation sociale, par la commune pour déposer les kits puis reprendre les masques finis ;
7. Récupération des masques par Fil & Terre ;
8. Lavage puis conditionnement des masques, avec une notice d'utilisation par Fil et Terre ;
9. Dépôt aux communes de masques finis pour que les travailleurs identifiés puissent être dotés de masques en se rendant en mairie.

Votre rôle consisterait donc à assurer la logistique hebdomadaire de dépôt et reprise auprès des bénévoles, puis de doter les professionnels de masques, leur permettant de poursuivre leurs activités une fois que ces masques vous auront été livrés conditionnés par Fil & Terre.

Nous espérons que notre initiative trouvera un écho favorable et que nous pourrons relever ensemble ce défi d'équiper le mieux possible une partie des habitants de ces équipements désormais indispensables.

Pour organiser au mieux ce projet, je vous propose de prendre contact avec Monsieur Fabrice Fléchet (06.82.23.11.69) afin de répondre à vos éventuelles questions et mettre en œuvre ce partenariat de manière opérationnelle.

Nous vous remercions vivement de votre attention et vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Marc Lefèvre,
Président du conseil départemental

